



**ACADÉMIE
D'AIX-MARSEILLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
du Vaucluse

FICHE DE POSTE

Intitulé du poste : Enseignant(e) en unité d'enseignement – Hopital de Jour Joly Jean Avignon	
Rattachement hiérarchique: Autorité fonctionnelle : la directrice de l'établissement médico-social Supérieur hiérarchique : IEN ASH Rattachement administratif : Hopital Joly Jean	Texte de référence : Code de l'action sociale et des familles notamment ses articles L.312-1, D.312-10-1 et suivants. Code de l'éducation notamment ses articles. L. 112-1 à L. 112-2- 1, L. 351-1, D. 351-3 à D. 351-20. Arrêté du 2 avril 2009 précisant les modalités de création et d'organisation d'unités d'enseignement dans les établissements et services médico-sociaux ou de santé pris pour l'application des articles D. 351-17 à D. 351-20 du code de l'éducation
Quotité : Temps complet professeur des écoles Horaires : 24 heures d'enseignement hebdomadaires.108h annuelles comprenant les heures de coordination et de synthèse au sein de l'établissement	Indemnités / remboursement de frais : Versement de l'indemnité 1914 (ISAE), soit 2550 euros/an Versement de l'indemnité 408 pour les titulaires du CAPA SH/CAPPEI : 886.80 euros/an Versement mensuel de l'indemnité 1994, soit 1765 euros par an
Procédure de recrutement : Etude des dossiers et entretien pour les candidats dont le dossier aura été retenu	Conditions : Titre exigé : CAPASH/CAPPEI Connaissance du handicap et de l'Ecole inclusive Expérience dans le cadre de la scolarisation des élèves en situation de handicap
L'hopital Joly Jean accueille des enfants porteurs de troubles du spectre autistique dont la plupart sont scolarisés à temps partiel dans les établissements scolaires.	

L'enseignant(e) met en œuvre un enseignement s'inscrivant dans le cadre des programmes de l'école;
il identifie les apprentissages visés en fonction des besoins éducatifs particuliers des élèves de l'UE, les conçoit et les met en œuvre dans l'unité d'enseignement;
Il est l'interlocuteur de première intention des parents en ce qui concerne le cadre et le travail proposés à leur enfant ;
Il utilise les outils d'évaluation institutionnels pour rendre compte des progrès de l'élève durant sa scolarité;
Il contribue à la rédaction de la convention triennale de l'UE ou de son avenant ;
Il partage avec les autres professionnels de l'ESMS un langage, des observations et des outils de réflexion communs ;
Il réalise avec des partenaires, les évaluations qui permettent les réajustements des projets ;
Il intègre dans son analyse les apports des autres professionnels ;
Il favorise l'établissement de relations de confiance et de partenariat avec les parents, qu'il informe et dont il recueille les avis ;
il contribue à la construction de relations de confiance et de collaboration avec l'équipe médicosociale à laquelle il-elle appartient ;

Compétences attendues :

- Maîtrise didactique et pédagogique
 - Savoir identifier les difficultés d'apprentissage ;
 - Concevoir et mettre en œuvre les adaptations pédagogiques ;
 - Exercer une fonction d'expert des besoins éducatifs particuliers des élèves présentant des troubles du spectre autistique et des réponses à construire au plan pédagogique.
- Actualiser ses connaissances sur les EBEP

Connaissances :

- Connaître l'école inclusive et les dispositifs dédiés.
- Connaître les troubles du spectre autistique
- Savoir répondre aux besoins des élèves avec autisme.
- Avoir des notions de psychologie et sociologie de l'enfant

Contexte d'exercice :

L'enseignant spécialisé, coordonnateur pédagogique de l'unité d'enseignement exercera ses fonctions dans la structure de l'hôpital Joly Jean.

Modalités de candidature :

Envoyer, par voie électronique, la fiche de candidature avec CV et lettre de motivation avant le 19 mai 2026 :

- à l' IEN de la circonscription actuelle, pour avis
- à : ce.mouvement-84@ac-aix-marseille.fr et ce.adasen1d84@ac-aix-marseille.fr